



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président : Stéphane DELRIEU

Mail : secretariat.ncr@gmail.com ou ncrumillienpresident@gmail.com

Mise en place d'un chèque de caution

« Participation à la vie du club »

Le comité a décidé de reconduire un chèque de caution supplémentaire de 50 € par famille comme la dernière saison avant covid (les adhérents adultes ne sont pas concernés). En effet, depuis plusieurs saisons nous avons constaté un changement d'attitude et de mentalité. Lorsque vous prenez une licence dans le club, vous n'achetez pas un service... malheureusement la société actuelle nous formate à croire le contraire.

La vie d'un club dépend du dynamisme des bénévoles. Lorsque vous inscrivez votre enfant au NCR, vous vous engagez à participer à la vie du club et non pas uniquement à consommer l'activité. L'avenir du club en dépend car les activités proposées par le club permettent de financer l'encadrement sportif, le matériel sportif utilisé, le transport et logement pour les compétitions régionales et la logistique pour notre challenge Cottin.

C'est avec regret que nous nous voyons donc obligés de vous demander ce chèque de caution face au désinvestissement constaté.

Comment participer aux activités du club ?

- Récupérer au moins 2 lots pour la tombola du challenge COTTIN
- Préparer un gâteau ou du salé pour le challenge COTTIN
- Participer soit à la mise en place soit au rangement du matériel pour le challenge COTTIN
- Tenir un stand au challenge COTTIN ou aider à la chambre d'appel
- Trouver un sponsor
- Défiler pour représenter les couleurs du NCR au défilé de la fête patronale.

Nous vous demandons de participer au moins à 2 de ces activités. Dans le cas contraire le chèque de 50€ sera débité.

Fait à, le

Signature du/des parent(s),

Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Signature de l'intéressé(e),

Précédée de la mention « Lu et Approuvé »